LES FEMMES EN LIGNE DE MIRE DEPUIS 2 ANS !
LE GOUVERNEMENT MICHEL CREUSE LES INÉGALITÉS H/F

1 LA FIN DE LA SEMAINE DE 38-HEURES

Travailler plus, plus longtemps et de façon plus flexible quand l'employeur le souhaite, rend impossible l'équilibre vie privée – vie professionnelle.
Alors que les femmes gagnent déjà moins que les hommes et travaillent plus souvent (involontairement) à temps partiel.
La protection permettant aux femmes enceintes de ne pas effectuer un travail de nuit est reportée à 22h (au lieu de 20h).

2 L'INTERRUPTION DE CARRIÈRE DE PLUS EN PLUS IMPOSSIBLE

Les allocations et les périodes d'assimilation des crédits-temps sans motifs sont supprimées.
L'âge pour bénéficier des emplois de fin de carrière, qui permettent de mieux travailler plus longtemps, est porté à 60 ans (55 ans auparavant).

3 LA CHASSE AUX CHÔMEURS

Les allocations pour les chômeurs diminuent plus rapidement et les jeunes ont moins vite droit à une allocation.
L'allocation de garantie de revenus (AGR) pour les temps partiels a été réduite et sera encore diminuée de moitié après 2 ans. Les travailleurs à temps partiel sont soumis au contrôle de la disponibilité des chômeurs.
Les critères des emplois convenables sont durcis : un emploi avec un temps de déplacement jusqu'à 3 h par jour à 60 km du domicile est considéré comme convenable.
Le contrôle de la disponibilité des chômeurs est porté à 65 ans.

4 LA PENSION À 67 ANS

Le montant de la pension minimum est calculé sur une base de 45 années de carrière. Alors que la carrière moyenne des femmes est de 36 ans.
La pension anticipée n'est accessible qu'à 63 ans avec 42 années de carrière, ce qui la rend impossible pour les femmes.
Les carrières des femmes sont composées pour moitié de périodes assimilées (périodes d'inactivité prises en compte pour le calcul de la pension). Mais le gouvernement Michel souhaite les supprimer.
Il souhaite également diminuer drastiquement la pension minimum des travailleurs à temps partiel.

5 LE DÉMANTÈLEMENT DES SERVICES PUBLICS

Les mesures d'austérité dans les services publics accentuent le manque de structures d'accueil accessibles et de qualité pour les enfants et les membres de la famille malades et âgés. Les femmes paient le prix fort, car ce sont elles qui assument en premier lieu les tâches de soins.
Ces économies répétées au niveau des services publics entraînent une augmentation des inégalités au sein de la société.

6 LES SOINS DE SANTÉ INACCESSIBLES ET COÛTEUX

Nous vivons plus longtemps, mais pas forcément en bonne santé. C'est certainement vrai pour les femmes.
Pourtant, les malades de longue durée doivent reprendre plus vite le travail, sous peine de sanctions.
Les jeunes mères doivent rentrer plus rapidement chez elles après leur accouchement, sans plus de soins à domicile prévus.
Les coûts des visites chez le gynécologue et les frais occasionnés par les déplacements pour des traitements spécifiques ne cessent d'augmenter.

STOP À LA POLITIQUE DE DÉMANTÈLEMENT DÉFAVORABLE AUX FEMMES

Il faut

- **une autre politique, une meilleure politique, une politique juste et équilibrée**
- **tenir compte de la situation des femmes sur le marché du travail**
- **plus de pouvoir d'achat, plus d'emplois de qualité pour tous, et une meilleure conciliation vie privée et vie professionnelle**
- **redistribuer le travail via une réduction collective du temps de travail, avec maintien du salaire et embauches compensatoires**
- **une fiscalité juste, un renforcement des services publics et de la sécurité sociale et une pension convenable pour tous.**

Editeur responsable : Rudy De Leeuw, Rue Haute 42, 1000 Bruxelles - Ne pas jeter sur la voie publique!

REJOIGNEZ-NOUS À LA MANIFESTATION DU 29 SEPTEMBRE À BRUXELLES !